

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LA VÉGÉTATION DES ENVIRONS DE COMMELLE

par P. PETTI et J. Cl. VIAUD (1)

Les environs de Commelle forment la terminaison orientale du vaste plateau de Bonnevaux (voir plus haut fig. 1, p. 175). La structure géologique et morphologique de cette zone est tout à fait comparable à celle de Chambaran : c'est une colline molassique arasée et recouverte de glaise à quartzites. Son altitude varie de 400 à 600 mètres. Le climat est caractérisé par une pluviosité moyenne annuelle de 950 mm et une température moyenne annuelle de 10°5.

De nombreux étangs parsèment le plateau qui est entièrement recouvert de forêts. Ce sont des plans d'eau artificiels qui ont été aménagés aux XII^e et XIII^e siècles par les moines de l'abbaye cistercienne de Bonnevaux.

A. — GROUPEMENTS FORESTIERS

La forêt, fortement influencée par l'homme, se présente le plus souvent comme un vaste taillis dont la hauteur n'excède pas 7 à 8 mètres, où le Châtaignier domine, et qui contient parfois quelques réserves de Chênes ou de Hêtres.

1. — Hêtraie - Chênaie acidiphile.

C'est le type de forêt le plus répandu sur les sols horizontaux ou en légère pente. Chêne sessile, Hêtre et Châtaignier forment l'essentiel de la strate arborescente où l'on trouve aussi Bouleau, Charme et Tremble.

(1) Résumé par J.F. DOBREMEZ, de deux Diplômes d'Etudes Supérieures soutenus devant la Faculté des Sciences de Grenoble en 1965.

Les arbustes, les herbes et les mousses sont tous des espèces acidiphiles : *Ilex aquifolium*, *Lonicera periclymenum*, *Teucrium scorodonia*, *Deschampsia flexuosa*, *Hypericum pulchrum*, *Melampyrum pratense*.

2. — **Chênaie - Hêtraie à Charme.**

De composition floristique absolument identique à la formation précédente, elle n'en diffère que par le rôle plus important du Charme parmi les arbres. On la trouve sur les sols en pente en exposition Nord.

3. — **Hêtraie - Chênaie de pente.**

Très rare, et localisée sur le sommet des pentes où l'érosion est assez forte, elle est caractérisée par l'extrême pauvreté de la flore. Sous les Hêtres très serrés, seules poussent quelques mousses.

4. — **Chênaie à Charme.**

Située au bord des ruisseaux ou sur les pentes à colluvionnement important, elle est caractérisée par l'existence d'une flore de mull : *Lamium galeobdolon*, *Primula elatior*, *Arum maculatum*. Les arbres dominants sont le Chêne pédonculé et le Charme.

5. — **Aunaie - Frênaie.**

On la trouve le long des ruisseaux ou dans le fond humide des vallées, sur des gley à mull. Sous les Aunes glutineux et les Frênes, les Ronces sont très abondantes accompagnées d'espèces de l'hydromull : *Eupatorium cannabinum*, *Lycopus europaeus*, *Carex pendula*, *Carex remota*.

Par comparaison avec les recherches effectuées dans le Bas-Dauphiné et en particulier à Chambaran, et qui sont exposées dans ce même volume, il apparaît que les trois premiers groupements ne sont que des faciès anthropogènes de la Chênaie acidiphile (*Quercetum medio-europaeum*). La Chênaie à Charme (*Querceto-Carpinetum*) bien que sans Chêne sessile et l'Aunaie-Frênaie (*Fraxino-Ulmetum*) bien que sans Orme sont très classiques.

Il faut noter aussi l'absence presque complète de la Molinie, ce qui différencie ces forêts de celles de Chambaran, bien qu'elles poussent toutes sur la même glaise à quartzites. Cela apporte un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle la présence de Molinie serait liée à la dégradation plus poussée des groupements.

B. — GROUPEMENTS AQUATIQUES

Plus de 70 étangs ont été étudiés. Les résultats de ces recherches sont en parfaite concordance avec ceux qui ont été obtenus ensuite dans la région de Chambaran. La surface des plans d'eau varie généralement entre 1 et 2 hectares. La profondeur n'excède jamais 1,50 mètre. L'eau est très acide (pH : 4,5) et très pauvre en substances dissoutes.

De très nombreux relevés floristiques effectués dans deux étangs (Étang Pya et Petit Étang) ont permis de dresser le tableau I (seule une partie des relevés a été reproduite). L'étude de l'ensemble des étangs du Bas-Dauphiné situés sur glaise acide et pauvre a permis de dresser un schéma général de la zonation de la végétation aquatique (fig. 1). Du centre à la périphérie se succèdent, en fonction de la hauteur de l'eau et de l'amplitude de la variation de niveau, plusieurs ceintures concentriques.

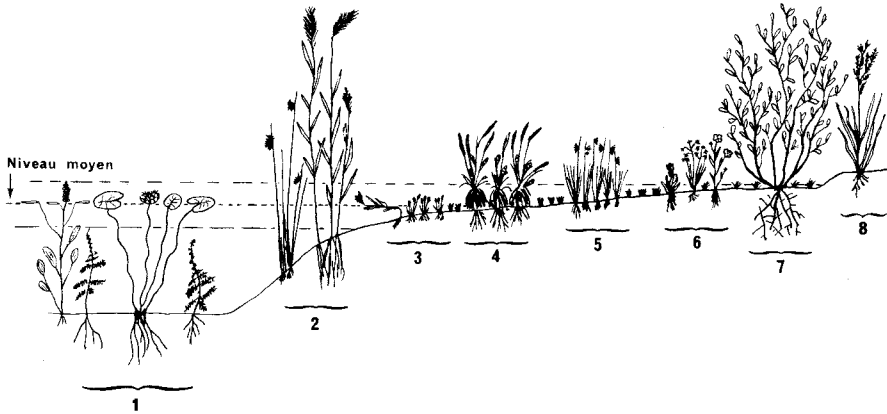


FIG. 1. — Schéma de la répartition des ceintures de végétation aquatiques.

1. — Groupement submergé à *Nymphaea alba*, *Potamogeton natans*, *Myriophyllum verticillatum*, *Utricularia vulgaris*, *Alisma plantago*, *Polygonum amphibium*.

2. — Ceinture fragmentaire (en rapport avec la pauvreté du milieu) à *Phragmites communis*, *Scirpus lacustris*, *Equisetum limosum*.

3. — Groupement rarement exondé à *Juncus supinus*, *Glyceria fluitans*, *Heleocharis palustris*, *Polygonum lapathifolium*.

Dans la zone de variation du niveau de l'eau (groupements 4 à 7) le sol est couvert d'un tapis de Sphaignes dont les espèces les plus fréquentes sont : *Sphagnum cymbifolium* (Ehr.) Rüss., *Sph. subsecundum* (Nees.)

CARTE DE LA VÉGÉTATION DES ALPES

TABLEAU I
Végétation aquatique (Petit étang, Etang Pya).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
↑ Nymphaea alba	+	+	+	+																										
↑ Utricularia vulgaris	+	+	+	+																										
↑ Potamogeton natans	+	+	+	+																										
↓ Polygonum amphibium	+	+	+	+																										
↑ Juncus supinus	+	+			+	+	+	+																						
↑ Juncus bulbosus					+	+	+	+																						
↑ Heleocharis palustris					+	+	+	+																						
↑ Bidens tripartita					+	+																								
↓ Polygonum lapathifolium					+																									
↑ Carex vesicaria									+	+	+	+																		
↑ Carex ampullacea									+	+	+	+																		
↑ Carex flava									+																					
↑ Lycopus europaeus									+	+	+	+										+								
↑ Hydrocotyle vulgaris									+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+										
↑ Sphagnum sp.									+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
↑ Juncus effusus													+	+	+	+														
↑ Juncus conglomeratus													+	+	+	+														
↑ Agrostis canina													+	+	+	+						+	+							
↑ Carum verticillatum													+	+	+															
↓ Potentilla tormentilla													+	+													+	+	+	
↑ Juncus silvaticus																	+	+	+	+										
↑ Scutellaria minor																	+	+	+											
↑ Scorzonera humilis																	+	+												
↑ Succisa pratensis																	+	+	+											
↑ Ranunculus flammula																	+	+	+											
↑ Salix aurita																						+	+	+	+	+				
↑ Rhamnus frangula																						+	+	+	+	+	+	+		
↑ Betula verrucosa																						+	+	+	+	+	+	+		
↑ Cornus sanguinea																						+	+	+						
↑ Deschampsia coespitosa																						+	+	+						
↑ Climacium dendroïdes																						+	+	+						
↑ Quercus pedunculata																											1	1	2	2
↑ Populus tremula																											2	2	1	2
↑ Sarothamnus scoparius																												+	+	
↑ Viburnum opulus																											+	+		
↑ Crataegus monogyna																												+	+	
↑ Molinia coerulea																											+	1	1	
↑ Pteridium aquilinum																											+	+	+	+
↑ Teucrium scorodonia																											+	+	+	
↑ Solidago virga-aurea																											+			
↑ Polygonatum multiflorum																												+	+	
↑ Polystichum filix-mas																											+	+		
↑ Danthonia decumbens																										+		+	+	
↑ Polytrichum formosum																												+	+	+
↑ Rhytidiadelphus triqueter																											+	+		

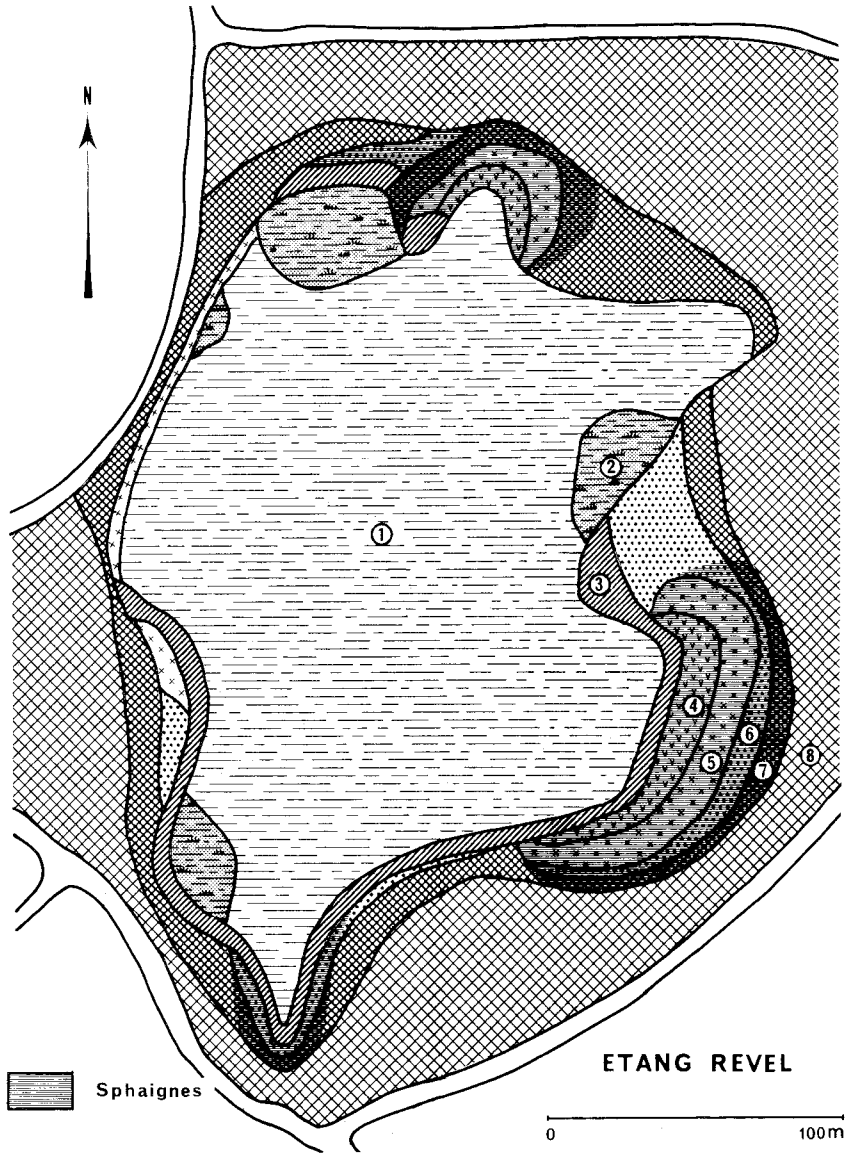


FIG. 2. — Etang Revel : carte de la végétation (d'après DOBREMEZ).
Les numéros des groupements végétaux correspondent aux numéros employés
dans le texte des pages 209-212.

Limpr., *Sph. inundatum* (Rüss.) Warnst., *Sph. auriculatum* Schpr., *Sph. amblyphyllum* (Rüss.).

4. — Ceinture à *Carex ampullacea*, *Carex vesicaria*, *Carex flava*, *Eriophorum angustifolium*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Lycopus europaeus*.

5. — Ceinture à *Juncus conglomeratus*, *Juncus effusus*, *Potentilla tormentilla*, *Agrostis canina*.

6. — Ceinture à *Juncus silvaticus*, *Scutellaria minor*, *Scorzonera humilis*, *Ranunculus flammula*, *Galium palustre*, *Myosotis palustris*.

7. — Formation à *Salix aurita*, *Rhamnus frangula*, *Viburnum opulus*, *Molinia coerulea*, qui annonce déjà la Chênaie à Molinie (8) séparée des groupements aquatiques par un petit gradin de quelques décimètres.

Ces formations ne s'organisent évidemment pas toujours avec une régularité parfaite. Souvent la pente des bords efface l'une ou l'autre des ceintures et l'on peut même passer directement de l'eau libre à la Chênaie à Molinie. La carte de l'Étang Revel (1) (fig. 2, p. 211) situé dans le Nord-Est du plateau de Chambaran montre bien l'irrégularité de la distribution des végétaux, due au profil très varié des berges. En deux points seulement toutes les formations s'emboîtent classiquement (au Nord et au Sud-Est de l'étang).

La flore des forêts et des étangs de Commelle se rattache au type classique largement répandu sur tous les sols acides et dans toutes les eaux pauvres (Dombes, Sologne); la proximité de la chaîne alpine n'introduit pas de modifications sensibles. Du point de vue économique, si l'intérêt distractif de la pêche, favorisé par la proximité de la grande ville de Lyon, donne un peu de valeur aux plans d'eau, la forêt, elle, ne fournit aucun produit intéressant. Des reboisements sont actuellement en cours pour rentabiliser ces terrains et l'on utilise surtout : *Pseudotsuga douglasii*, *Abies grandis*, *Abies nordmanniana*, *Larix leptolepis*, *Picea sitchensis*, *Picea excelsa*, *Pinus strobus*, *Pinus silvestris*.

(1) D'énormes travaux ont été entrepris récemment pour faire de l'Étang Revel un centre d'entraînement au pilotage de maquettes de pétroliers; la végétation naturelle a pratiquement disparu.